

La Gazette

de Montgardin

Numéro spécial janvier 2021- Vœux de la municipalité



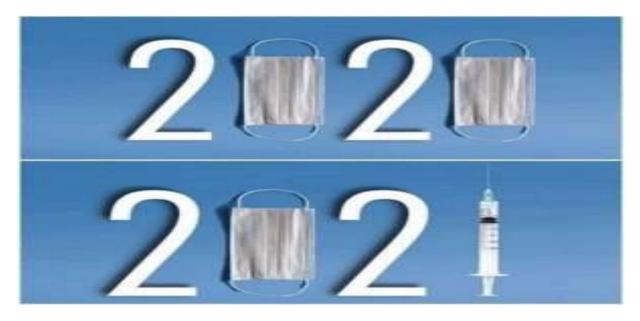
Chers Montgardinois, chères Montgardinoises,

C'est avec grand plaisir que j'adresse à toutes les familles de notre commune, mes meilleurs vœux pour l'année 2021. Toute l'équipe du Conseil Municipal se joint à moi pour la circonstance.

Ces vœux ont une forme inhabituelle cette année, les circonstances sanitaires ne nous permettant pas, comme c'est la tradition, de nous réunir, au village, dans notre salle polyvalente.

En conséquence, nous matérialisons ces vœux par un numéro spécial de la Gazette de Montgardin.

L'année 2020 a été une année bien particulière, difficile pour certains d'entre vous, et si rien pour l'instant n'est encore gagné, nous espérons bien retrouver une vie normale d'ici quelques mois, avec une amélioration significative dans la lutte contre la COVID.



Nous avons tout d'abord une pensée particulière pour celles et ceux qui, au cours de l'année 2020, se sont trouvés dans la difficulté et dans la peine.

Nous adressons notre amitié à toutes les Montgardinoises et à tous les Montgardinois qui ont perdu un proche dans l'année qui vient de s'achever.

Et nous vous souhaitons de trouver en 2021 toutes les raisons d'être heureux et toutes les forces nécessaires pour surmonter les épreuves.

Nous souhaitons également la bienvenue à tous ceux qui en 2020 ont choisi notre commune pour y établir leur résidence. Plusieurs habitations sont en cours de construction, au village, aux Casses et au Reclux.

Et enfin nous souhaitons aussi la bienvenue aux sept nouveau-nés de notre commune pour cette année 2020. Nous comptons sur eux pour, dès leurs trois ans, venir conforter les effectifs de l'école.

Recevez donc tous nos vœux les plus chaleureux et les plus sincères, de bonheur, de santé et de prospérité.

Traditionnellement, au cours de la cérémonie des vœux, nous nous attachons à présenter quelques points de l'action de votre équipe municipale au cours de l'année écoulée.

Si votre mairie a pu ouvrir quasi-normalement en 2020, en raison d'une équipe restreinte, la totalité de ce que nous avions envisagé n'a pas pu être réalisé et a dû être reporté. En effet, beaucoup d'administrations dont nous dépendons, notamment au niveau des subventions, se sont vues contraintes de fonctionner en mode « dégradé », et de ce fait, les dossiers que nous avions présentés ont subi des retards parfois conséquents.

Sur quelques points cependant, nous avons pu avancer :

- **C'est le cas de la voirie** où nous avons pu réaliser une bonne partie de notre programme, aidés en celà par le Conseil Départemental, en terminant la route des Praux (qui du village conduit à Chorges), ainsi que la voie communale numéro 2 (entre l'Auberge du Moulin et les Vernes)



Route des Praux

- Nous poursuivrons ce programme dans les années à venir : l'année 2021 devrait voir l'amélioration de la VC 6 entre Le Saruchet et la commune de Chorges (rue des Abeilles), la VC 4 dans le secteur des Jacques (en direction des Chaussins), deux tronçons de la VC 3 entre Les Massots et les Aroncis et la VC 14bis secteur de La Chaup, qui sera faite à la suite de la réfection de la canalisation d'eau potable. Je sais par avance qu'il y aura des déçus, mais leur

tour viendra, il y a beaucoup à faire et il s'agit plus d'une question d'argent que de volonté.

- Nous avons également pu aménager un appartement locatif dans l'annexe de la mairie, qui, en plus des archives communales au rez de chaussée, accueille, depuis ce début d'année, une famille dont les deux jeunes enfants fréquentent désormais notre école. Nous souhaitons à cette famille une bonne installation dans notre village.
- Avec l'aide de quelques bénévoles, nous avons restauré un mur de pierre dans la montée de l'église (voir Gazette numéro 12).
- L'école a également été un des sujets de nos préoccupations en 2021, bien que la pandémie ne fût pas dans la liste de nos prévisions pour 2020 : il a fallu, dès le mois de mai, renforcer le personnel communal afin de mettre en œuvre les protocoles sanitaires et mettre en place, avec les enseignants, de nouvelles organisations.

A cette occasion, je voudrais remercier l'ensemble des personnels du périscolaire pour leur total dévouement et pour leur adaptation remarquable aux nouvelles consignes dans cette période difficile, mais aussi les enfants qui ont accepté les contraintes imposées sans gestes de mauvaise humeur. Pour ces derniers, le Père-Noël leur a rendu visite le 15 décembre.





Père-Noël Lutins

- Enfin, avec l'arrivée de l'hiver, nous avons pu remettre en service notre matériel de déneigement, il est vrai peu utilisé lors de son acquisition en

début d'année. Et c'est à Thierry, et à sa parfaite maitrise de cet équipement, que nous devons adresser nos remerciements pour les routes dégagées au moment de partir au travail, déjà à plusieurs reprises au mois de décembre. Il partage ce travail avec Fred, un employé de l'entreprise ANDRE avec laquelle nous avons un contrat de mise à disposition d'un tracteur avec conducteur.

Indiquons également quelques projets que nous aimerions mener à bien pour l'année 2021, autres que la voirie et le remplacement d'une canalisation d'eau potable dont nous avons parlé plus haut.

Tout d'abord la numérotation des rues, projet qui a du être reporté, mais qui devrait voir le jour en milieu d'année. Cette opération est bien entendu nécessaire pour le raccordement des foyers à la fibre optique, mais bien audelà également, pour une meilleure intervention des secours, des livreurs, et même de nos visiteurs, et peut-être pour retrouver sa maison les soirs de fête ?





- Ensuite l'aménagement l'Impasse des Fleurs, au village, avec son élargissement et la construction d'un enrochement pour améliorer l'accès au lotissement Les Adrets.
- Le remplacement des projecteurs extérieurs de l'église par des projecteurs à LED moins énergivores, ainsi que l'amélioration de l'éclairage du clocher.
- Dans le cadre du projet « Label Ecole Numérique », nous compléterons l'équipement informatique de l'école par l'achat de 6 ordinateurs et de 5 tablettes supplémentaires.



Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée en fonction des opportunités, mais toujours avec le souci de gérer au mieux les finances communales.



Le Maire et le Conseil Municipal.